

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE)
RELATIVE À LA DEMANDE D'AUTORISATION POUR RÉALISER UN PROJET
DE REMPLACEMENT D'UN POSTE DE LIVRAISON À CONTRECOEUR**

CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET

- 1. Références :** (i) Pièce [B-0006](#), p. 3 et 6;
(ii) Dossier R-4076-2018, pièce [B-0084](#), p. 14, tableau 4.

Préambule :

- (i) « *Le coût du Projet est évalué à 8,0 M\$.*

[...] *Le Projet vise à atteindre les objectifs suivants :*

- *bâtir un poste de livraison qui répond aux critères de conception actuels d'Énergir [...]*
- *assurer la sécurité d'approvisionnement des clients du secteur Contrecoeur/Sorel;*
- *respecter l'environnement en appliquant les recommandations du Certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques; et*
- *relocaliser le poste de livraison dans un endroit plus accessible, tout en maintenant l'approvisionnement des clients d'Énergir dans le secteur de Contrecoeur/Sorel ».*

- (ii) Énergir présente sa planification pluriannuelle des investissements pour la période 2020-2024. Le tableau 4 contient les investissements dans la catégorie amélioration des actifs, dont un investissement de 4,2 M\$ à Contrecoeur en 2019-2020.

Demandes :

- 1.1 Veuillez concilier le montant prévu pour le Projet (référence (i)) et celui prévu dans la planification pluriannuelle des investissements (référence (ii)).

Réponse :

Énergir soumet que la référence (ii) a été déposée dans le cadre du dossier tarifaire 2019-2020 dont l'élaboration a débuté à l'automne 2018. En réponse à un suivi de la décision D-2015-181, la référence (ii) présente à titre informatif les investissements anticipés sur un horizon de cinq ans en lien avec la Stratégie de gestion des actifs ainsi que les projets prévus dont la réalisation nécessitera l'autorisation spécifique de la Régie. La valeur indiquée au projet POSL Contrecoeur du tableau 4 de la référence (ii) reflétait une estimation budgétaire à haut niveau des réalisations mécaniques, électriques et civiles à accomplir, ainsi que des achats de matériaux et des équipements identifiés à l'automne 2018 et non une estimation de classe 3, généralement présentée dans les demandes

d'autorisation spécifiques. De plus, cette estimation concernait uniquement la construction du nouveau poste, sans inclure l'abandon du poste existant.

Or, la présente demande d'autorisation s'appuie notamment sur des analyses plus détaillées de l'étendue de travaux tenant compte des implications environnementales et de santé et sécurité, des spécifications du site où le projet sera réalisé, ainsi que de la logistique d'exécution, de supervision des travaux et du suivi des coûts, et ce, pour la réalisation du nouveau poste et l'abandon du poste existant. Ces analyses ont été complétées plusieurs mois après le dépôt du dossier tarifaire 2019-2020. Dans ce contexte, il est possible d'observer un écart important entre ces méthodes d'estimation des coûts.

- 1.2 Veuillez indiquer la durée de vie résiduelle des actifs qui sont directement nécessaires à l'opération du nouveau poste de livraison et qui ont une durée de vie restante inférieure à la durée de vie du Projet.

Réponse :

Les actifs en lien avec ce projet ont tous une durée de vie prévue supérieure à la durée de vie de l'analyse de ce projet de 40 ans. En effet, la durée de vie de la conduite est estimée à 45 ans, la durée de vie du poste de livraison est estimée à 41 ans pour la composante civile et à 49 ans pour la composante équipement.

- 1.3 Veuillez présenter un estimé du coût de remplacement des actifs mentionnés dans votre réponse à la question précédente.

Réponse :

Aucune valeur de remplacement n'est prévue. Veuillez vous référer à la réponse à la question 1.2.

DESCRIPTION DU PROJET

2. **Références :** (i) Pièce [B-0006](#), p. 6 et 8;
(ii) Pièce [B-0008](#).

Préambule :

(i) « **2 OBJECTIFS VISÉS PAR LE PROJET ET JUSTIFICATION EN RELATION AVEC LES OBJECTIFS**

Le Projet vise à atteindre les objectifs suivants :

- *bâtir un poste de livraison qui répond aux critères de conception actuels d'Énergir en étant doté des équipements suivants :*
 - *filtration;*
 - *mesurage;*
 - *chauffage;*
 - *vannes de contrôle;*
 - *supervision à distance;*
 - *redondance des équipements critiques;*
 - *conduite de dérivation;*
 - *tuyauterie résistante à -45°C.*

[...]

3.2 PRINCIPALES NORMES TECHNIQUES APPLIQUÉES

Le Projet sera réalisé conformément aux exigences de la dernière édition applicable au Québec de la norme CSA Z662, ainsi qu'au chapitre II du Code de construction.

Les données techniques des conduites sont présentées ci-dessous ».

- (ii) Énergir présente le Plan du nouveau poste de livraison.

Demandes :

- 2.1 Veuillez présenter les principales différences entre les critères de conception actuels d'Énergir pour le poste de livraison et les exigences des normes techniques applicables au Québec (référence (i)).

Réponse :

Les sept premiers critères de conception d'Énergir ci-haut mentionnés (référence (i)) sont nécessaires pour assurer une saine gestion du réseau, notamment afin d'adresser la sécurité d'approvisionnement ainsi que les enjeux opérationnels et de santé-sécurité.

Les exigences de la norme CSA Z662 et celles du chapitre II du *Code de construction* sont des exigences minimales à respecter pour les entreprises gazières. Les critères de conception d'Énergir respectent en tout point ces exigences, mais Énergir possède, comme tout autre distributeur de gaz naturel au Canada, des critères de conception lui permettant de faire une meilleure gestion de son réseau et de ses actifs.

- 2.2 Veuillez comparer les équipements du poste actuel et ceux du nouveau poste, en élaborant sur leurs caractéristiques techniques.

Réponse :

Critère	Poste actuel	Nouveau poste	Caractéristiques techniques
Filtration	Épurateur 50 microns	Filtre à cartouche 10 microns	La filtration permet de protéger les équipements de mesurage et de régulation. Le filtre à cartouche 10 microns permet de capter davantage de particules.
Mesurage	N/A	Compteur à ultrason	Gestion du réseau et conciliation des volumes
Chauffage	N/A	Chaudières à condensation	Offre une protection contre le gel des régulateurs et des équipements de mesurage
Régulation	Régulateurs	Régulateurs, régulateurs en surveillance et vannes de contrôle	Permet de réduire la pression du réseau. Améliore la fiabilité du réseau et l'approvisionnement en gaz des clients.

Critère	Poste actuel	Nouveau poste	Caractéristiques techniques
Supervision à distance	N/A	SCADA et vannes de contrôle	Intervention plus rapide et meilleure fiabilité d'approvisionnement et gestion du réseau
Redondance des équipements critiques	N/A	Régulation et chaudières	Maintien de l'approvisionnement en gaz des clients en cas de bris d'équipement
Conduite de dérivation	Vanne manuelle	Vanne contrôlée à distance	Maintien de l'approvisionnement en gaz des clients en cas de bris ou d'entretien
Tuyauterie à -45° C	Traçabilité inexistante	Traçabilité des composantes	Nouvelle exigence de la norme CSA Z662